

Gestion des déchets : quelles évolutions en 2021 ?

- Déchets

La Communauté de Communes de Grand Lieu vous invite à trois réunions publiques dédiées à la présentation des évolutions du service de gestion des déchets en 2021.

La levée toutes les 2 semaines

En 2021, La Communauté de Communes harmonisera la collecte des déchets ménagers sur son territoire. Le bac gris sera collecté sur la même fréquence que le bac jaune, soit tous les 15 jours. Cette évolution répond aux pratiques actuelles des habitants puisque 96 % d'entre eux sortent leur bac gris tous les 15 jours ou moins.

Un calendrier simplifié

Le changement de fréquence simplifiera également le calendrier de collecte. Il n'y aura plus de secteur de collecte pour les communes de Geneston, Montbert, Le Bignon, Saint Colomban, Saint Lumine de Coutais et La Limouzinière. Les calendriers seront distribués à compter de la mi-décembre.

Un budget contraint

Le service de gestion des déchets devra aussi s'adapter à de fortes contraintes économiques. La hausse constante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, décidée par le gouvernement et payée par les collectivités, impactera lourdement le budget du service de gestion des déchets. Dans ce contexte, les tarifs de la redevance seront révisés lors du conseil communautaire du 8 décembre.

En raison du contexte sanitaire et du confinement en place, les réunions publiques sont annulées.

[Retour aux actualités](#)